Association pour les Droits de la Femme

ADF-VAUD GAZETTE

No 30 DÉCEMBRE 1996

Le monde est dangereux à vivre.
Non à cause de ceux qui font le mal
mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.
Albert EINSTEIN

Editorial

Nous avons été les premières !

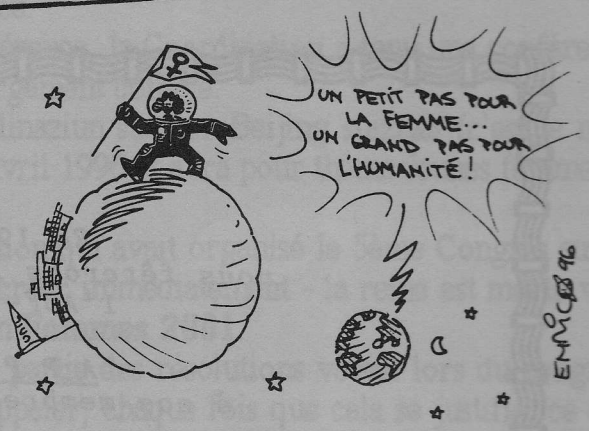

Dessin Enrico 96

Hebdomadaire gratuit de l'UNIL
Unicorne
N° 267 • 9-15 avril 1996

En 1959, les citoyens vaudois avaient obéi au slogan des suffragettes et des politiciens qui les soutenaient : «**Vaudois, si nous étions les premiers**». Ils avaient accepté de reconnaître aux femmes les droits politiques. Ainsi, les femmes suisses habitant le canton de Vaud ont été les premières à pouvoir voter et être élues. Aujourd'hui hélas, notre canton est à la traîne : 13 cantons ont une conseillère d'Etat, 4 cantons en ont deux et nous n'avons jamais - en 37 ans - réussi à envoyer une femme au Gouvernement cantonal.

Si j'insiste sur les 37 ans, c'est que certains cantons où les femmes ne votent que depuis quelques années ont brûlé les étapes : Appenzell (Rhodes extérieures) a deux femmes au Gouvernement et Appenzell (Rhodes intérieures) vient d'en élire une lors de la dernière Landsgemeinde.

Alors, pour en revenir au Canton de Vaud, le moment n'est-il pas venu d'élire notre première conseillère d'Etat?

D'accord, depuis que notre association existe, les progrès sont grands. Que de bastions sont tombés! Que de féminins peuvent enfin être utilisés : conseillère communale, municipale, nationale, aux Etats, fédérale,... boursière, vice-chancelière, huissière, préfète...

Alors, **bonne année 1997,** et vive notre **première conseillère d'Etat.**

Simone Chapuis-Bischof

Avis : Archives ADF A disposition

Si vous vous intéressez à l'histoire du mouvement féministe, si vous cherchez à savoir comment les femmes de notre canton ont lutté pendant des décennies, sachez que l'ADF a confié aux Archives cantonales (rue de la Mouline à Chavannes) ses archives, ceci en deux étapes. En 1989, un premier lot a été inventorié par Marie-Claude Borel Charpillod qui faisait ainsi son travail de diplôme pour l'Ecole de bibliothécaires. En 1996, un second lot a été trié par Marylène Roblin, en programme d'occupation.

C'est une chance pour nous et pour ceux et celles que l'histoire des femmes passionne d'avoir désormais un inventaire chronologique de ce qui se trouve dans une soixantaine de cartons. Une partie de ce qu'ont fait les pionnières de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin (fondation 1907) est ainsi conservé. Il y a une collection presque complète du journal Le Mouvement féministe (dès 1912) devenu Femmes Suisses. Les documents concernant l'Association pour les droits de la femme (années plus proches de nous) sont évidemment plus abondants.

Avis donc aux amateurs et amatrices. SCh

En 1997
nous fêterons les 90 ans de
l'ADF-Vaud

A P P E L
à nos membres seniors !

Si vous faites partie de l'ADF
depuis 50 ans ou plus,
si votre mère était membre avant vous,
veuillez nous écrire à:
ADF-Vaud
Case postale 112
1001 - Lausanne

Sommaire :

Editorial: Nous avons été les premières	1
Avis: Archives ADF + Appel aux membres seniors	2
Du côté de l'ADF - Beaucoup de pain sur la planche	3
Du côté des sections - Les 20 ans de Vallorbe	4-5
A quoi sert le génie génétique	6-7
Interview avec Françoise PASCHE	7-8
Félicitations Christiane JAQUET + Lectures	9
Au coeur de la domination masculine	10
Projet de certif. féd. de capacité pr femmes au foyer	11
Egalité des chances aux Télécom	12-13
Bibliothèque ADF - Dernières acquisitions	13
Femmes sans frontières	14-15
Bisous - Fessées	16-17
CLAF - 60ème Journée des femmes vaudoises	18
L'ADF à la Maison de la Femme	19
Nos voeux pour 1997 + bulletin d'adhésion	20

Beaucoup de pain sur la planche

«Le nom de notre association *"pour les droits de la femme"*, notre lutte passée, les objectifs exprimés clairement à Pékin, objectifs qui coïncident avec nos priorités de toujours, nous donnent une certaine responsabilité : celle de contribuer au travail collectif nécessaire pour la réalisation de ces objectifs». (extrait du rapport annuel 1995-96)

Le comité central de l'ADF a donc estimé primordial de collaborer activement avec le groupe de **Coordination après Pékin**. La Coordination alémanique s'est constituée en association (avec statuts et conseil de direction). 18 groupes en font partie, ainsi que des membres individuelles. La Coordination romande est moins nombreuse mais non moins active.*

Buts : intensifier le réseau de femmes militantes, sensibiliser et informer les femmes et l'opinion publique, établir des contacts avec tous ceux et celles qui pourraient nous aider à réaliser les objectifs d'égalité et de paix de la 4ème conférence mondiale, surveiller de près la politique et intervenir chaque fois qu'il est possible de rappeler que tel sujet a été traité à Pékin et que notre pays a approuvé les objectifs de la conférence.

En septembre, un an après la conférence, la Coordination a tenu une conférence de presse dont les médias ont tenu largement compte.

La réunion annuelle de la «Coordinaziun suenter Beijing suizra» (c'est le nom romanche!) aura lieu à Berne le 26 avril 1996 et aura pour thème Jeunes femmes.

Le 6 novembre dernier, l'Association qui avait organisé le 5ème Congrès suisse des femmes s'est dissoute pour se recréer immédiatement - la reine est morte vive la reine! - en une nouvelle association **Femmes 2001**.

Buts : traduire dans la réalité une partie des résolutions votées lors du congrès, suivre le travail parlementaire et rappeler, chaque fois que cela se justifie, ce que 2300 femmes suisses avaient souhaité en janvier 1996, et aussi marquer de manière visible la présence des femmes à l'Expo 2001.

Remarquons que les résolutions votées au Congrès suisses, ressenties par certaines comme utopiques, se retrouvent pour la plupart dans les objectifs de Pékin.

Là aussi, le comité suisse de l'ADF a décidé de participer.

Ce survol des priorités du comité central sera lu en décembre, après la votation sur la **loi sur le travail**. Mais il convient de rappeler qu'avec la Ligue suisse de femmes catholiques, la Fédération suisse des femmes protestantes et l'Union syndicale suisse, nous avons créé un comité «Femmes contre la loi sur la travail» estimant que le projet du Conseil fédéral qui était un compromis acceptable avait été gâté par le Parlement : toute compensation au travail de nuit avait été supprimée.

Simone Chapuis-Bischof

** Si vous désirez vous joindre à notre groupe, écrivez à ADF, Case 112, 1001 Lausanne*

Le sommeil pertubé du jour
ne compense pas les efforts nocturnes.

Source: prof. Krüger, professeur d'hygiène et de psychologie du travail, EPF Zurich, à la commission du Conseil national, le 23.10.1995.

GROUPE FEMININ + ADF VALLORBE: 20 ANS !

Plus de 60 personnes se pressaient, samedi 5 octobre, en fin de matinée, à la salle du Conseil Communal où se déroulait la partie officielle de la fête des 20 ans du Groupe féminin + ADF de Vallorbe.

Plantes vertes, fleurs à profusion, gâterie et même sigle de l'ADF en biscuits donnaient à la manifestation un caractère convivial et résolument féminin.

La fondatrice du groupe, Christiane Mathys, rédactrice également de la plaquette retraçant les 20 ans de celui-ci,ouvrit les feux en rappelant l'origine du Groupe féminin, le 22 octobre 1976 et celui de l'Association pour les Droits de la Femme, le 28 février 1977.

Hommage fut rendu aux trois pionnières:Mesdames Marcelle Champendal (décédée le 12 avril 1995) Betty Lambelet et Hélène Bachofen qui, en 1940 déjà, souhaitaient mettre sur pied un groupe ADF à Vallorbe.

La conseillère nationale Christiane Langenberger,hôte d'honneur de la journée, releva trois aspects de l'activité du groupe:

- la sensibilisation de la population à tous les thèmes relatifs à la réalisation de l'égalité:nouveau Droit matrimonial 10e révision de l'AVS, etc.
- l'intégration de la vision féminine du monde dans les champs d'action aussi divers qu'une chaîne de lecture,des soirées théâtrales ou des discussions sur les problèmes sociaux.
- l'intérêt pour les plus démunis avec la création du Mouvement de solidarité Femmes sans Frontières.

Au travers d'un beau texte symbolique, le président du Conseil communal,Christian Danthe,stigmatisa les injustices dont sont victimes les femmes: non remboursement des échographies, non-avènement de l'assurance maternité et se fit le champion de leur supériorité: " Pour tous les actes vitaux de la vie quotidienne,

photo Michel Duperrex

Plus de 60 personnes se pressaient à la salle du Conseil communal de Vallorbe. Au centre, les pionnières B.Lambelet et H.Bachofen

photo Michel Duperrex

Les trois responsables: E.Duss. Ch.Mathys, S.Mauerhofer

c'est à elles exclusivement que revient le mérite ".

Quant à Simone Chapuis, présidente de l'Association suisse pour les Droits de la Femme, elle évoqua la mémoire de Madame Marguerite Jaillet-Combe, fondatrice d'une section vallorbière pour le suffrage féminin en 1922 et présidente du groupe jusqu'en 1934. Puis elle se plut à relever le côté créatif de Christiane Mathys qui fonda le Groupe féminin, Ecoles sans frontières, Femmes sans frontières, Femmes suisses pour une Europe solidaire, ainsi que ses qualités de diplomate qui permirent à l'ADF de se sortir de difficultés internes.

Le Municipal A.-Georges Leresche adressa les voeux de la Municipalité et rappela l'attitude mitigée de certains hommes au moment de la création du groupe. Puis il encouragea celui-ci à poursuivre son effort en vue d'une plus importante représentativité des femmes au sein des autorités.

Il revint à Raymond Durussel,ancien député et actuellement président du WWF, de clore la partie oratoire. Il diagnostiqua des temps difficiles pour les femmes auxquelles plus personne ne fera de cadeaux. Que les féministes soient vigilantes !

Avant de déguster le vin d'honneur offert par les autorités et pâtisseries -maison, les participantes reçurent des mains de Christiane Mathys la plaquette des 20 ans.

Jacques Chapuis
Article paru dans le journal de Vallorbe du 24 octobre 1996.

A QUOI SERT LE GENIE GENETIQUE ?

EN AVONS-NOUS BESOIN ?

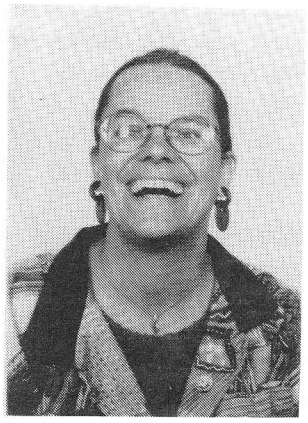

Liliane Maury Pasquier

sage-femme indépendante
Conseillère nationale socialiste
membre de l'ADF
s'exprime à ce sujet dans FS-Express 2/96

Le débat sur le génie génétique est d'actualité grâce à l'initiative populaire pour la protection génétique qui était au menu de la session d'automne du Conseil national.

Que demande-t-elle au juste ?

Le domaine de l'humain étant réglé depuis l'adoption de l'article 24 novies de la Constitution (également suite à une initiative populaire), l'initiative entend régler le domaine non humain en prévoyant notamment d'interdire:

1. la production, l'acquisition et la remise d'animaux génétiquement modifiés
2. la dissémination d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et
3. l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes génétiquement modifiés (...).

En commission, les partisan-e-s de l'initiative ont tenté de trouver un compromis avec ses opposant-e-s en proposant, notamment, un contre-projet, sous la plume d'Ursula Lehmann, qui prévoyait de réglementer le génie génétique en l'autorisant sous condition plutôt qu'en l'interdisant comme, par exemple, pour les expérimentations dans le domaine de la médecine ou dans la recherche en biologie médicale.

Tout ce débat est éminemment passionnel et on le résumerait à tort en disant que les partisans du génie génétique sont modernistes et ses opposants passéistes, tant il est vrai qu'il y a, dans toute expérimentation scientifique, l'image fondée de l'apprenti sorcier comme, dans toute opposition à ces expériences, la conscience de la responsabilité humaine. Lors du débat au Conseil national, les femmes socialistes se sont majoritairement exprimées en faveur de l'initiative. Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, il semble qu'une sensibilité différente se fasse jour entre les alémaniques et les romandes. Ces quelques lignes vous donnent ainsi, forcément, une vision partiale des choses.

En matière de recherche agricole, dans le but d'améliorer les performances de nos produits, je suis convaincue que les risques du génie génétique contrebalancent largement les progrès qu'il nous promet. Nous devons garantir aux générations futures un environnement sain et préservé, autant que possible, et c'est déjà assez difficile comme ça !

C'est une illusion de croire que nous maîtrisons la nature! Et qu'on ne vienne pas me dire qu'en refusant la dissémination de plantes génétiquement modifiées dans l'environnement, je me moque de la faim dans le monde.

Ces milliards d'êtres humains qui n'ont pas assez à manger souffrent d'une maladie bien plus grave, ils souffrent de l'accaparement des richesses par une petite proportion de l'humanité, ils souffrent du manque de solidarité et il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, les difficultés que nous avons à gérer notre surproduction: trop de lait, trop de viande, trop de céréales, c'est tout simplement un scandale ! Et ce n'est en tout cas pas la brevetabilité des animaux et des plantes qui va combler le fossé entre pays dits développés et les autres, bien au contraire !

En matière de recherche médicale, je suis cependant d'avis que le génie génétique est non seulement utile mais peut représenter un grand progrès pour l'humanité. Qui peut ne pas souhaiter que l'on trouve le moyen de guérir la maladie d'Alzheimer, le cancer du sein ou le SIDA ? Ou encore la mucoviscidose ?
La liste est longue de ces maladies que l'on aimerait voir disparaître

et qui sont toujours inacceptables quand elles touchent un de vos proches !

Il y a encore un autre élément à ajouter à la réflexion: une fois de plus, les chercheuses et chercheurs suisses ne vivent pas sur une île au milieu de l'Europe et du monde, ils doivent pouvoir collaborer avec leurs collègues, pour la santé de l'humanité. Interdire complètement le génie génétique, c'est pousser à l'exil ceux qui peuvent se le payer (comme les grandes entreprises) et faire cesser les activités des autres (pensez aux universités). Je ne crois cependant pas que l'être humain soit fondentalement bon et qu'il soit toujours animé par l'altruisme et le désintéressement. Un cadre légal contraignant est absolument nécessaire à la poursuite des activités de recherche génétique, c'est la seule garantie pour éviter les dérapages et les catastrophes.

Forte de ces convictions, à la croisée des chemins entre les avantages et les inconvénients, entre les risques et les chances du génie génétique, loin de tous les intégrismes, j'ai plaidé avec les socialistes pour un contre-projet. Sans succès.

Il nous reste encore le temps des débats au Conseil des Etats et d'un éventuel retour au Conseil national pour convaincre ces Messieurs-Dames de la chimie de la nécessité d'un contre-projet.
C'est, je le pense la meilleure chose à faire pour donner aux consommatrices et consommateurs les garde-fous dont ils ont besoin, pour laisser la recherche médicale mondiale profiter des apports de nos chercheurs et chercheuses, pour permettre aux universités et hautes écoles de former nos jeunes, pour empêcher l'émergence d'une médecine à deux vitesses :
- les Suisses riches iront se faire soigner à l'étranger et les autres souffriront ici !

Reproduit avec l'accord de l'auteure

Françoise Pasche

INTERVIEW

Avec Françoise Pasche

Première déléguée au Bureau de l'Egalité vaudois

Christiane Mathys-Reymond :

- Les lectrices de notre gazette ont certainement en mémoire telle réalisation du bureau. Mais il serait bon que toutes soient nommées afin que nous puissions prendre la mesure du travail accompli.

Françoise Pasche :

- Parmi les multiples réalisations, il faut citer **Mosaïque**, la nursery - garderie interdépartementale qui a ouvert ses portes le 1er novembre 93 à Lausanne et dont l'objectif était double:
- Offrir des possibilités d'accueil à des enfants pour des parents s'efforçant de concilier vie professionnelle et familiale
- Permettre, dans le cadre d'un programme d'occupation de six mois, la réinsertion professionnelle de chômeuses spécialisées dans le domaine de l'éducation. Cette structure a si bien répondu à un besoin que la liste d'attente est toujours importante.
- Quant à **Info-Guide**, il représente le volet de l'information pratique tant juridique que sociale couvrant l'ensemble du canton de Vaud. Une première édition en 1995 a été épuisée en quatre mois. La deuxième édition date du 1er janvier 1996.

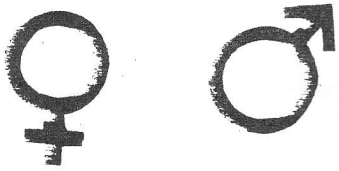

- Concernant la sensibilisation aux abus sexuels commis sur les enfants, une exposition pluridisciplinaire **" Une sécurité illusoire"** a rencontré un écho favorable. Ainsi que le dépliant **" A propos de violences "** paru au printemps 1996 dont les dix mille exemplaires ont été épuisés en deux semaines.
- En collaboration avec l'ensemble des bureaux romands, il y eut l'imposante publication du **Guide épicène** (Th.Moreau).

- Quels étaient les privilèges de cette situation de pionnière ? et aussi les difficultés ?

- C'est très motivant de participer à une construction, à une création. La difficulté, c'était de concrétiser un projet alors que les mentalités n'y sont pas encore ouvertes ! Alors le travail des autres pionnières est essentiel. On poursuit une oeuvre en continuité, le terrain a été préparé.

- Est-ce que tu t'es sentie libre de lancer tes projets ou as-tu appris à composer ?

- J'ai dû composer. La condition était de tenir compte du cadre, des mentalités, d'essayer de travailler avec des personnes et non contre. C'est cela composer : prendre en considération les autres. Dans ce cadre je me suis sentie libre.

- Cinq ans, c'est une durée suffisante pour créer un poste ?

- Oui, pour une première étape, pour donner vie et crédibilité à un bureau.

- Peux-tu nous parler d'un temps fort qui restera toujours, pour toi, lié à ton activité de déléguée à l'égalité ?

- Il y en a eu plusieurs. Pourtant c'est du tout dernier dont je veux parler, celui qui coïncide presque avec mon départ. En effet, le projet d'application vaudois de la loi fédérale sur l'Egalité a été accepté quelques jours avant mon départ. Or c'est une reconnaissance, un encrage juridique du bureau qui est désormais inscrit dans la loi vaudoise. Le bureau s'en trouve ainsi renforcé.

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes

- Comment as-tu vécu ta relation aux associations féminines ? - Aurais-tu des idées, des propositions à nous faire à ce sujet ?

- Cette relation s'est nouée progressivement, passant au niveau du respect mutuel, de la confiance. C'est très important que cet échange demeure car Bureau et associations ont des possibilités et des rôles différents. Leur effet de synergie est indispensable.

Propos recueillis par Ch.Mathys-Reymond

Nos plus vives félicitations

à

Christiane Jaquet

présidente du groupe popiste
du Grand Conseil vaudois,
membre de l'ADF,
qui va reprendre à Berne,
le siège de Joseph Zisyadis.

LECTURES

LES LARMES DES HOMMES de Michèle MANCEAUX
Editions Albin Michel S.A., 1996, Paris

La talentueuse romancière Michèle MANCEAUX a tenté d'emmener 10 hommes sur un terrain émotionnel qui leur paraît généralement très dangereux. Parmi lesquels **Jacques ATTALI, Johnny HALLYDAY, Jack LANG ou Pierre ARDITI,** qui ont surmonté les habituelles résistances de la pudeur masculine pour dévoiler les peurs et les désirs qui les conduisent au-delà de leur raison ou de leur coeur.
Les **"Larmes des Hommes"** est le fruit de cette rare confiance. Des hommes disent ce qu'ils auraient souhaité de leurs mères, de leurs femmes, de leurs maîtresses. Ce qui les fait pleurer. Ce qu'ils attendraient de l'amour.

Non, je n'ai pas parcouru ce livre d'une traite. J'ai un peu zappé, passant d'un peintre à un écrivain ou d'un acteur à un journaliste ou encore d'un philosophe à un chanteur. Sans logique. Mais avec certains a priori sur la sincérité des propos masculins recueillis par Michèle Manceaux.

Ces dix confidences sonnent pourtant juste. Certainement authentiques, souvent émouvantes, parfois étonnantes, voire déconcertantes. Saupoudrées de loin en loin d'une rafraîchissante naïveté ou d'innocente (?) provocation.
Précédées d'un brillant avant-propos justifiant à lui seul la lecture de cet ouvrage.

Floriane Pariat

Au cœur de la domination masculine

Le prochain millénaire sera féminin...

En dépit du principe hautement affirmé de l'égalité entre les sexes, la persistance de disparités parfois importantes entre la condition faite aux hommes et celle subie par les femmes multiplie les avantages au profit des uns et les handicaps au détriment des autres.
Par exemple, l'identité féminine se définit désormais par deux traits classiques de la masculinité: la détention d'un diplôme et l'exercice d'un travail salarié.
Mais les effets pervers de cet alignement aux normes masculines ne tardent pas à se faire sentir:

Si les femmes y gagnent une certaine autonomie financière dans la famille, c'est au prix de la "double journée" tant les servitudes domestiques dans l'administration de la maisonnée sont encore inégalement partagées. Avec ou sans mari, si le couple vient à se défaire, le scénario se reproduit à 90%.

Le refus des hommes de s'investir dans le partage des tâches ménagères représente une première forme de violence sournoise commise envers les femmes. Sujet tabou, aucune enquête n'a été faite pour savoir comment elles ressentent ce manque de coopération.

Cette prétendue "féminisation" de la société n'est donc qu'un paravent derrière lequel se maintient le noyau dur de la domination masculine. Quelques femmes privilégiées parviennent à s'investir dans une carrière professionnelle sans renoncer à fonder une famille, mais la plupart des collégiennes limitent leurs ambitions pour se conformer au modèle traditionnel ou se voient exclues des filières d'excellence qui mènent vers les postes de direction.

On se heurte ainsi à une contradiction entre aspiration à l'égalité sexuelle et revendication de liberté individuelle.

S'attaquer directement à la sphère privée - sacrée de la famille, où se fomente la non-répartition égalitaire des corvées ménagères, est une mission impossible.
Il vaut mieux engager des actions latérales en combattant:
- par exemple la discrimination entre filières "masculines" et "féminines" auprès des enseignants, conseillers d'orientation, parents et élèves;
- l'impérialisme des mathématiques, le déséquilibre entre disciplines littéraires et scientifiques, les critères d'entrée dans les grandes écoles (d'ingénieurs etc.)

Conforter l'emploi des femmes suppose également:
- une réduction et redéfinition du temps de travail pour toutes et tous afin de lutter contre le chômage et la précarité, avec un salaire égal pour un travail égal;
- développer des réseaux, crèches et structures d'accueil pour les enfants avec des horaires flexibles et compatibles
- enfin le respect de la proportionnalité (qu'il y ait autant de femmes que d'hommes) dans les instances dirigeantes et politiques, en supprimant le cumul des mandats.

Ces propositions peuvent sembler hétéroclites mais n'ont qu'un seul but: rendre la vie familiale et sociale plus harmonieuse et équilibrée en libérant les femmes de leur asservissement. Moins surmenée, madame retrouvera le sourire et monsieur, dépêtré de son statut de profiteur patenté par une contribution spontanée de sa part de besogne, se sentira plus à l'aise avec sa partenaire.

Madeleine Mauron
d'après *Le Monde diplomatique*

L'illustration a été reprise du livre:
Männer zwischen Karriere, Küche und Kinderzimmer
Urs Haldimann, Beobachterverlag, 1996

SPAF
SYNDICAT DES PERSONNES ACTIVES AU FOYER À TEMPS PARTIEL OU COMPLET
FONDATION COLLÈGE DU TRAVAIL
11 RUE DES MARAÎCHERS, 1205 GENEVE

228

SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT
CONFÉDÉRATION SUISSE
CONFEDERAZIONE SVIZZERA

FÄHIGKEITSZEUGNIS
CERTIFICAT DE CAPACITÉ
ATTESTATO DI CAPACITÀ

BONNE NOUVELLE

POUR

LES FEMMES AU FOYER

Le SPAF (Syndicat des personnes actives au foyer à temps partiel ou complet) de Genève, dirigé par Mme Jacqueline BERENSTEIN-FAVRE, lance un projet inespéré permettant aux ménagères d'acquérir un CFC (Certificat Fédéral de Capacité) en économie familiale reconnu par l'OFIAMT, tout en s'occupant de leurs enfants, grâce à des cours théoriques à suivre une fois par semaine.

Les Vaudoises ne sont pas oubliées et il est question, sous toutes réserves, que l'Ecole de Marcelin à Morges envisage d'offrir ses structures pour cette formation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter FEMMES SUISSES d'octobre 1996 ou remplir le questionnaire ci-dessous avant le 20 décembre 1996 à cette adresse:
SPAF, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève
Tél. 022/ 328 64 95

Ne laissez pas passer cette aubaine. Un diplôme fédéral vous ouvrira plus tard les portes de nombreuses activités épanouissantes grâce à un dossier de qualification valorisant.

Je m'intéresse à un apprentissage en économie familiale en vue d'obtenir un CFC (Certifical Fédéral de Capacité) et je désire avoir des renseignements complémentaires.

Nom _____ Prénom _____

Adresse rue _____

No postal _____ Localité _____

Age _____ Diplômes ou activité exercée antérieurement _____

_____

Nombre de personnes comprenant le ménage _____ dont enfant(s) _____ âge _____

Domaines qui m'intéressent le plus : (mettre 1 ou 2 croix selon l'intérêt)

☐ ménage entretien ☐ soins ☐ éducation famille, couple ☐ alimentation ☐ gestion budget

Date _____ Signature _____

Remarques éventuelles _____

_____

Egalité des chances aux TELECOM

La grande entreprise a accepté de rallier
"Des paroles aux actes".
A ce titre, des propositions intéressantes
sont faites au personnel.
En voici un échantillon à l'usage des supérieurs.

LES INTENTIONS...

Le supérieur doit:

- Présenter aux collaboratrices les éventuelles perspectives d'avancement.

- Montrer aux collaboratrices les possibilités de perfectionnement offertes par les PTT et les écoles privées.

- D'une manière générale, encourager les femmes à se perfectionner.

Confier de plus grandes responsabilités aux femmes, les déléguer à des groupes de travail et les soutenir (coaching).

Prévoir des femmes également pour des fonctions de cadres supérieurs (pool).

D'une manière générale, faire sentir aux femmes que leur travail est apprécié.

Informer les femmes de façon aussi détaillées que les hommes.

Laisser aux intéressés le soin de décider de l'importance des informations et ne pas faire une sélections préalable en fonction du sexe.

Manifester de la compréhension si les femmes posent des questions "typiquement féminine", car une situation donnée peut être considérée sous divers angles.

Mesurer les idées, les remarques, etc. non pas uniquement à l'aune de la raison, mais aussi à celle de l'intuition.

Former à dessein des groupes de travail mixtes, car les solutions élaborées n'en seront que plus complètes.

Ne jouer ni les patriarches ni les paternalistes, mais être le partenaire idéal qui, en dépit de méthodes de travail différentes, considère l'homme et la femme comme des égaux. C'est non pas la voie empruntée pour atteindre l'objectif qui importe, mais la réalisation elle-même de l'objectif.

Admettre qu'il n'y a pas de travaux typiquement masculins ou de travaux typiquement féminins, mais uniquement du personnel ayant des qualifications plus ou moins bonnes. C'est pourquoi un homme pourrait très bien servir le café ou préparer de la documentation, alors qu'une femme réparerait une prise électrique défectueuse.

Etc...

ET LES REALISATIONS...

Au niveau des idées c'est parfait !

Mais la réalité, cachée le plus souvent puisque les femmes ont peur de perdre leur emploi, est autre. Très souvent le téléphone sonne à mon bureau. Des femmes m'informent de leurs difficultés professionnelles: leurs supérieurs ne les écoutent ou ne les comprennent pas. En outre, à force d'entendre des remarques négatives, certaines en viennent à douter de leurs compétences. Quant au comportement ambigu des chefs,à la limite du mobbing elles n'osent, en cette période de précarité, le dénoncer.
Je dois donc écouter, soutenir, conseiller, et comme ce travail ne figure pas dans mon cahier des charges, je vois ma journée s'allonger.
Passionnant mais épuisant !

Françoise Volluz, cheffe de service aux TELECOM
et présidente du groupe égalité des chances.

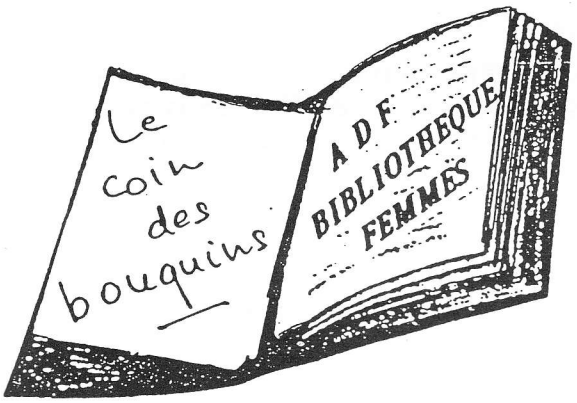

A VOTRE DISPOSITION

Mardi et jeudi 14h. à 18h.
MAISON DE LA FEMME — EGLANTINE 6
1006 LAUSANNE

****

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- *Alias, d'Evelyne SULLEROT - Ed. Fayard - roman, 1996*
- *Les larmes des hommes, Michèle MANCEAUX - Ed. Albin Michel 96*
- *On ne peut compter sur personne, Pat. HIGHSMITH - Ed. Calmann-Lévy, 1996*
- *Demain les femmes, Jack LANG - Ed. Grasset - 1995*
- *Comprendre l'inégalité - CHAPONNIERE et KÄPPELI - Ed. Fustéthique, 1996*
- *Le sentier des éléphants, Silvia RICCI-LEMPEN - Ed. l'Aire 96*
- *Congo-Océan, Elisabeth HOREM - Ed. B. Campiche - 1996*
- *Les saisons de passage, André CHEDID - Ed. Flammarion, 1996*
- *Au nom du chagrin et de l'espoir, NOA - Ed. Fixot, 1996*
- *Une femme en politique, Monique BAUER-LAGIER - Ed. Labor et Fidès, 1996*
- *Objets de splendeur, Anne CUNEO - Ed. B. Campiche, 1996*
- *L'exil selon Julia, Gisèle PINEAU - Ed. Stock, 1996*
- *Hymnes à l'amour, Anne WIASEMSKY - Ed. Gallimard, 1996*
- *La conversation, Muriel KUTTEL - Ed. l'Age d'Homme, 1996*
- *L'amour encore, Doris LESSING - Ed. Albin Michel, 1996*
- *La petite Emma, Mousse BOULANGER - Ed. l'Hèbe, 1996*
- *Un mur dans les étoiles, Edith HABERSAAT, Ed. l'Harmattan, 96.*

* FEMMES SANS FRONTIERES *

--- Appel aux Femmes - Ressources ---

Mesdames, Chères amies, Femmes sans Frontières a besoin de vos talents et de votre solidarité !

NOTRE PROJET: 1996-1997 10 filles de plus à l'école! (Burkina Faso)

POURQUOI ? L'école étant payante, les parents y envoient de préférence les garçons. Sans instruction, les filles n'ont aucun moyen de sortir de l'exploitation domestique.

COÛT ? Fr. 250.- par an pour l'écolage et les frais d'un repas à midi.

QUI ? Des filles de 6 à 23 ans parmi les plus défavorisées de Ouagadougou et Piéla, choisies sur place par deux délégués et avec notre collaboration.

COMMENT NOUS AIDER ? En confectionnant vos fameux biscuits une ou deux fois par année.

A QUELLE OCCASION ? Pour l'une ou l'autre des trois manifestations ci-dessous.

QUI VENDRA LES BISCUITS ? Les membres du groupe Femmes sans Frontières.

L'ARGENT SERA-T-IL INTEGRALEMENT AFFECTE AU PROJET ? Oui, les membres étant toutes bénévoles

MERCI !! A chacune qui, par sa créativité, soutiendra notre action en devenant solidaire des femmes du monde.

Les membres du groupe:
Odette Gigandet, Marianne Guignard, Raymonde Lavanchy, Christiane Mathys, Janet Morier-Genoud, Françoise Volluz

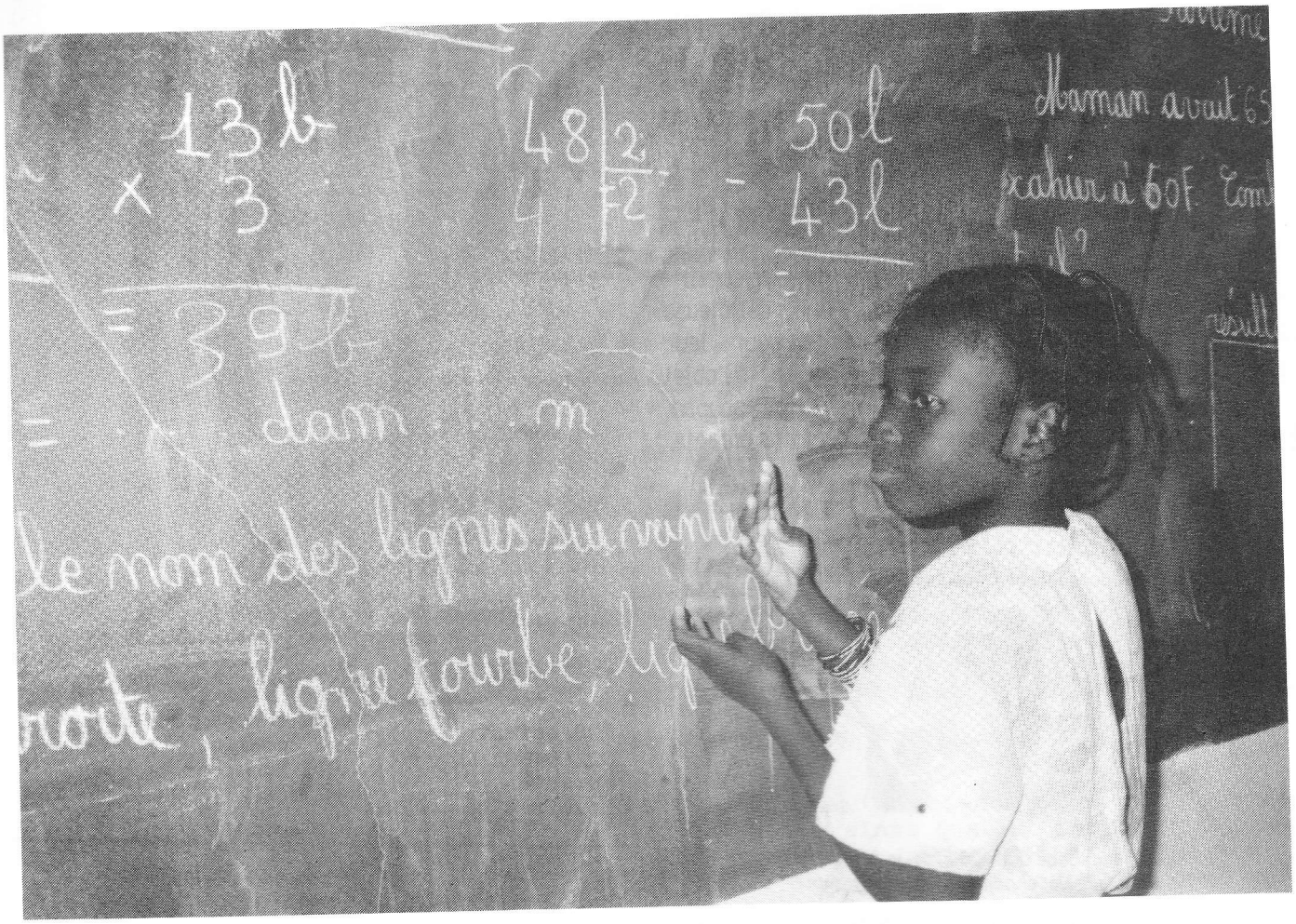

MA - REPONSE

Je suis disposée à confectionner des biscuits pour le:

Date	mettre une croix	Manifestation
vendredi 6 décembre 96	☐	Marché artisanal et
samedi 7 décembre	☐	Magasin du Monde,Vallorbe
samedi 8 mars 1997	☐	Journée mondiale des femmes

J'envoie ma réponse, par téléphone ou courrier, à la personne que je connais:

Odette Gigandet, Bourg de Plaît 22, 1605 Chexbres,
tél. 021/ 946 21 79
Marianne Guignard, Avenue Davel 18, 1800 Vevey
tél. 021/ 921 27 80
Raymonde Lavanchy, Riant-Mont 25, 1004 Lausanne
tél. 021/ 323 96 78
Christiane Mathys, Mont d'Or 12, 1337 Vallorbe
tél. 021/ 843 20 72
Janet Morier-Genoud, Beau-Site 13, 1004 Lausanne
tél. 021/ 646 07 52
Françoise Volluz, Avenue d'Echallens 42, 1004 Lausanne
tél. 021/ 344 22 90

Je ne confectionne pas de biscuits mais suis disposée à verser un montant sur le CCP ADF-Vaud 10- 23980-5 (ne pas oublier de mentionner "Femmes sans frontières"). Un grand merci à toutes!

BISOUS

à Pro Juventute qui vient de publier un merveilleux **mini-guide pour être d'heureux parents ni «maltraités» ni «maltraitants» : ETRE PARENTS PAS SI FACILE**

Conseils, trucs, adresses, humour, tout y est.

à Pro Juventute qui vient de publier un merveilleux **mini-guide pour être d'heureux parents ni «maltraités» ni «maltraitants» :**

ETRE PARENTS PAS SI FACILE

Conseils, trucs, adresses, humour, tout y est.

toujours à Pro Juventute qui vient de sortir : **Pattounes et Doudous,** une délicieuse brochure destinée aux parents pour leur expliquer l'importance de «l'objet transactionnel», patte, couverture, poupée, peluche, objet indispensable à certains enfants.

ÊTRE PARENTS PAS SI FACILE !

Mini-guide pour être d'heureux parents ni «maltraités» ni «maltraitants»

GRATUIT

SOS enfants
021/ 648 11 11
Parents informations

Pro Juventute
département romand
rue Caroline 1
1003 Lausanne
tél. 021/ 323 50 91

DE LA NAISSANCE À 3 MOIS

DÉPRIMÉS ?

Patience, il faut faire connaissance.

«Avec mon bébé dans les bras, je m'attendais à être heureuse, et puis je pleure, pourquoi?»

«C'est un garçon. Nous voilà bien, on rêvait tant d'avoir une fille!»

«Quelle maigrichonne notre Élodie, et en plus, elle est toute rouge. Ça va s'arranger?»

3

BISOUS

"Permis de prudence"
Campagne de prévention de la violence et des mauvais traitements organisée par SOS Enfants (Terre des hommes), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse et Pro Juventute, ce livret sera distribué a 40'000 jeunes Vaudois-e-s.

LE BRAPA est sauvé
Le projet contesté d'économies des avances sur les pensions alimentaires est abandonné par le Conseil d'Etat, Philippe BIELER ayant fait remarquer l'impact financier négligeable (Fr. 130'000.-) de cette décision.

C F F
Dès le 1.1.97 la première cheffe de région RVP Madeleine DESCLOUX-DOUSSE deviendra responsable du secteur de Fribourg (230 collaborateurs).

P T T
La Valaisanne Anny VERNAY va prendre la tête du futur Secrétariat général de la Poste, première femme nommée à une fonction dirigeante de l'entreprise.

Registre féminin
Il y a peu de femmes dans les commissions et groupes de travail nommés par les Conseils d'Etat. Le Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille possède un registre de candidates intéressées, disponibles et compétentes. Tout simplement.

LA TENACITE PAIE ...

Au Tribunal administratif du canton de Zürich qui a ordonné une hausse de salaire pour les maîtresses d'économie ménagère. Il a donné raison à un groupe d'enseignantes qui, s'estimant discriminées et invoquant l'article constitutionnel sur l'égalité des salaires, avaient porté plainte contre le canton.

URSULA NORDMANN-ZIMMERMANN
juriste, économiste, féministe,
professeur ordinaire de droit à
l'Université de Neuchâtel
est la première mère de famille
à siéger au Tribunal fédéral.
"Le féminisme n'est pas une volonté
de domination, c'est une révolte
contre la domination",
dit-elle.

URSULA NORDMANN-ZIMMERMANN a embrassé les idées de gauche lors de ses études à la Haute Ecole de Saint-Gall où on enseignait une économie implacable, inhumaine.

L'abus sexuel sur les enfants est un crime

Le Conseil national a reprolongé le délai de prescription à 10 ans (au lieu de 5) dans le Code pénal, à compter de la majorité de l'enfant violenté.

Mais cette rectification ne s'appliquera qu'aux nouveaux cas...

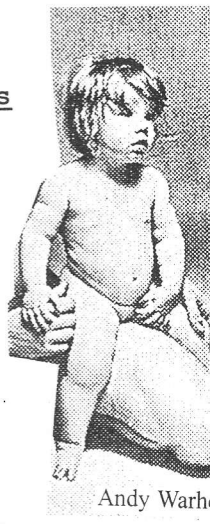

Andy Warh

En France
Carole BOUQUET affirme:
Il n'y a pas de raison de laisser un enfant en danger.
Ce sont des circonstances de non-assistance de personnes en danger.

A Zurich, **Silvia STEINER**,
cheffe de la brigade des moeurs,
de la police municipale
a créé une cellule spéciale de protection
d'une grande efficacité.

Pour **PHOOLAN DEVI**, ancienne
reine des bandits devenue députée
au Parlement indien,
les violeurs ne méritent qu'une chose:
qu'on coupe l'instrument du délit.
Elle parle en connaissance de cause.

Aux Etats-Unis
Les organisations de victimes de viol
ainsi que la Coalition des femmes
demandent la castration.
"Si par ce moyen, un seul enfant
peut être épargné,
cela en vaut la peine"
dit la présidente.

●●●●●●●●●●●●●

Au "Nouveau Quotidien" pour sa propre publicité intitulée "Ce que j'aime, c'est **son réalisme**", montrant la photo d'un couple dont la femme a les yeux plongés dans son corsage. Cette pub sexiste a d'ailleurs fait réagir quatre jeunes femmes qui ont ajouté sur l'affiche : "**Ce que je déteste, c'est son sexisme**".

Suite et fin : Refusant de payer l'amende qui leur a été infligée, deux des personnes en question se sont retrouvées devant le Tribunal de police de Lausanne où la présidente a considéré **qu'aucune infraction** ne pouvait être retenue contre elles.

●●●●●●

A qui faut-il donner la fessée?

à Sylviane KLEIN, députée et ex rédactrice en chef du magazine FEMMES SUISSES qui aurait déclaré à J.-M. Rapin de 24 Heures le 25.10.96 à propos de sa nomination à la préfecture d'Oron: "Je ne tiens pas à la féminisation de la charge. Il n'y aura pas de préfète, Madame le préfet, ça me va très bien."

ou bien

au journaliste qui a mal écouté la nouvelle **préfète**. Sylviane Klein n'a jamais dit que «Madame le préfet» lui convenait, bien au contraire. Elle a dit que ses futurs administrés devraient déjà s'habituer à avoir affaire à une femme, qui plus est socialiste, que Madame le préfet faisait solennel et qu'avec l'habitude le féminin viendrait tout naturellement.

CENTRE DE LIAISON
DES ASSOCIATIONS FÉMININES
VAUDOISES

Av. Eglantine 6
1006 Lausanne
Tél. (021) 320 04 04

61ème Journée vaudoise des femmes

Curieux! Lorsqu'on parle de pauvreté, il vient plus de 120 femmes, mais lorsqu'on parle de violence(s), on ne réunit qu'un peu plus d'une quarantaine de participantes. Aurait-on peur d'en parler ? Mais c'était peut-être notre chance, car l'atmosphère et les échanges ont été d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

«Violences d'ailleurs», le matin avec des Algériennes, «violences d'ici», l'après-midi avec le théâtre Caméléon pour nous faire prendre conscience et un débat de professionnel-les confrontés au problème.

Je garde surtout le souvenir des témoignages des Algériennes, deux sur scène interrogées par Manuella Salvi, deux dans le public, trois même si l'on compte la Suissesse mariée à un Algérien. Leurs avis se rejoignaient sur la gravité de la situation actuelle et les dangers que courent les femmes, mais les hommes aussi, tous les jours à Alger. Si leur sensibilité personnelle les a fait réagir différemment, le milieu familial et professionnel où elles devaient/doivent vivre explique en partie pourquoi certaines femmes ne peuvent pas rester et viennent demander l'asile (mais bon sang! qu'on le leur donne!) et pourquoi d'autres, tout aussi en danger, décident de rester, de continuer à porter des jeans, d'aller travailler, manifestant ainsi leur volonté de lutter. Les unes ne sont pas moins courageuses que les autres, leurs circonstances de vie sont différentes simplement.

Le temps du couscous partagé était trop court, mais l'échange a été intense.

Je garderai aussi le souvenir du moment d'improvisation théâtrale : plaisant et riche d'enseignements. Imaginez un peu un acteur et deux actrices jouant quelques sketchs brefs qui sont ensuite discutés et rejoués au gré des remarques de l'assistance. Une bonne dizaine des participantes sont montées sur scène pour montrer comment elles auraient réagi à telle situation.

Théâtre Caméléon, un nom à retenir! Si vous avez un problème (drogue, violence ou conflit) dans une école, dans une société, dans une entreprise... faites les venir, ils vous aident à réfléchir et à avancer peut-être vers une solution.

Du débat, fort intéressant, je ne dirai rien : ce n'est pas en quelques lignes qu'on pourrait le faire.

SCh

FONDATION

MADELEINE MORET

Maison de la Femme - Avenue de l'Eglantine 8 - Lausanne

Cette maison a été léguée à l'Union des Femmes par Madame Madeleine Moret pour servir de lieu de rencontre aux sociétés féminines. En septembre 1996, lors du vingtième anniversaire, le Comité de Fondation a rappelé l'activité qui s'y déroule. Plusieurs sociétés féminines sont locataires de cette maison: entre autres, le secrétariat du Centre de liaison des Associations Féminines vaudoises.

L'ADF est présente dans le cadre du Bureau Information Femme (BIF) et la Bibliothèque Féministe qu'elle a fondée. Cet anniversaire fut aussi l'occasion de rappeler les priorités actuelles de l'ADF:

- Informations : publication de la Gazette ADF-Vaud et du bulletin Contact.
- Bibliothèque de l'ADF.

- Soutien: à l'initiative des quotas pour une représentation équitable des femmes aux Chambres fédérales et au Tribunal fédéral.
- au comité d'action féminin contre la loi sur le travail, notamment pour des questions de santé.

- Solidarité: dans le cadre de "Femmes sans Frontières" financement de l'écolage de 10 filles au Burkina Faso, "Action 10 filles de plus à l'école".

- Santé: Groupe ADF-santé pour le dépistage du cancer du sein.

- Procédure de consultation: prise de position sur des projets de loi.

- Mémoire: Nos archives ont été répertoriées et déposées aux Archives cantonales. Il sera ainsi plus facile pour celles et ceux qui écrivent l'Histoire de faire des recherches de documents.

AFONSO
IMPRIMERIE

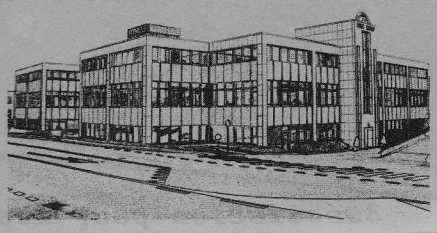

AFONSO
IMPRIMERIE
Philippe Afonso
Rte de Denges 28 G
1027 Lonay
Tél. et Fax
021/803 12 42

Rte de Denges - 1027 Lonay

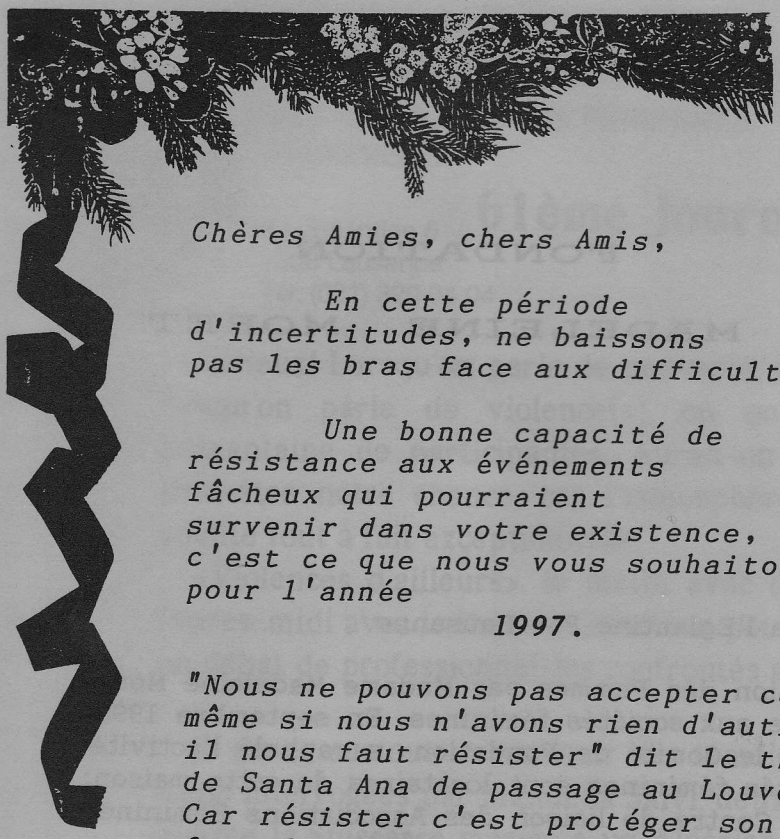

Chères Amies, chers Amis,

En cette période d'incertitudes, ne baissons pas les bras face aux difficultés.

Une bonne capacité de résistance aux événements fâcheux qui pourraient survenir dans votre existence, c'est ce que nous vous souhaitons pour l'année

1997.

"Nous ne pouvons pas accepter ce qui se passe, même si nous n'avons rien d'autre à proposer, il nous faut résister" dit le théologien Julio de Santa Ana de passage au Louverain. Car résister c'est protéger son intégrité, se fortifier et garder espoir.

Merci à toutes pour votre soutien stimulant, et recevez les meilleurs voeux de tout le Comité.

==========

EDITION ADF
ch.du Lignolet 7
1260 Nyon

Annoncer les rectifications d'adresse selon AI N° 552

P.P.
1260 NYON 2

.....

.....

.....

.....

.....

A.D.F. - Vaud

L'association a pour but d'encourager les femmes à exercer les droits politiques qu'elles ont obtenus en matière fédérale, cantonale et communale, de contribuer à l'éducation civique des femmes en les intéressant aux questions nationales, travailler à l'amélioration de la situation légale et sociale de la femme.
L'ADF - Vaud a lancé le mouvement de solidarité Nord-Sud: Femmes sans Frontières.
Elle a édité l'Histoire du suffrage féminin (L.Ruckstuhl)
L'association est indépendante de tout parti politique.
Elle est neutre en matière confessionnelle.

Je désire adhérer à l'ASSOCIATION POUR LES DROITS DE LA FEMME

Nom_____

Prénom_____

Adresse_____

No postal_____ Localité_____

No de tél._____ Signature_____

Cotisation annuelle minimum Fr. 40.- chèques postaux 10-23980-5

Inscription à envoyer à A.D.F. case postale 112, 1001 Lausanne

Responsable de la Gazette : le comité ADF VAUD